

Le cinquantenaire

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **54 (1925)**

Heft 2

PDF erstellt am: **17.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

choix six insertions du jugement. Les exemplaires futurs des *Lectures enfantines* ne devront pas, sous peine d'une astreinte de 100 francs par exemplaire, contenir les extraits dont M. Francis Jammes avait autorisé la reproduction et que M. Bouillot avait dénaturés.

Après Francis Jammes, voici Victor Hugo, en la personne de son exécuteur testamentaire, M. Simon, qui met en demeure notre « laïque » compilateur de ne pas ignorer Dieu. L'éditeur de M. Bouillot est Hachette ; nous trouvons qu'il porte sa part de responsabilité dans le « tripatouillage » des textes. Le besoin d'expurger les textes, même classiques, de toute allusion à Dieu et aux saints, n'est pas particulier à l'infortuné M. Bouillot.

Vers 1910, il y eut dans les manuels primaires une rage de falsifications aussi belles, dans le même sens. La grammaire Larive et Fleury, par exemple, a été soigneusement purifiée de tout vocabulaire religieux par de niais sectaires.

On y lisait autrefois : « Ces enfants se sont agenouillés pour recevoir la bénédiction de leurs parents. » Aujourd'hui : « Ces enfants se sont querellés pour avoir la plus grosse part du gâteau. » Autrefois : « Si tu enfreignais les commandements de Dieu... », aujourd'hui : « Si tu enfreignais les lois de la nature quant à l'hygiène... »

D'ailleurs, dans nombre d'écoles, les Dix Commandements de l'hygiène sont étalés en grosses lettres au-dessus de la chaire du maître. Là, où autrefois les enfants lisaient le Décalogue, ils voient :

Tous les matins tu te rendras
A la selle fidèlement...

Puissent ces mésaventures ouvrir les yeux aux maîtres qui usent des Bouillot et semblables autres manuels « laïques ». Que de pareils livres soient impitoyablement rayés des programmes de nos établissements catholiques, et même... religieux.



LE CINQUANTENAIRE

Voici, comme dernier écho d'une fête qui fut intime et douce, le « toast » que porta l'un des élèves, au nom de tous ceux qu'il eut, dans le passé et le présent, à M. Levet, pour la cinquantième année de son enseignement à l'École normale.

VÉNÉRÉ MONSIEUR LE PROFESSEUR,

Veillez me permettre de représenter ici les élèves passés et présents que vous avez enseignés, que vous enseignez encore. Tous vous expriment par ma bouche leur reconnaissance et leurs souhaits. L'œuvre que vous avez accomplie durant les cinquante années d'activité est noble et féconde. Dans cette maison

qui vous est si chère, vous avez formé des centaines d'instituteurs. Ils sont partis, riches de l'instruction que vous leur avez donnée, forts des principes que vous avez inculqués dans leurs âmes ; encouragés par votre exemple, ils se sont voués avec zèle à leur tâche d'apostolat. Des milliers d'enfants, à la ville, à la campagne, ont bénéficié de vos leçons par leur intermédiaire. Vos élèves enseignent à ces enfants ce que vous leur avez enseigné à eux-mêmes ; ils forment leurs âmes comme vous avez formé la leur. Ils continuent ainsi votre œuvre et la multiplient. Oui, Monsieur le Professeur, votre front peut s'illuminer d'une légitime fierté quand vous songez à la tâche à laquelle vous vous êtes donné entièrement, de tout votre cœur, à ses résultats étendus, à ses mérites aussi. Vous pouvez voir aujourd'hui cette belle phalange de vos élèves et des élèves de vos élèves, comme rassemblée devant vous, sous l'étendard du travail et de la vertu, qui est et doit être notre étendard. Si notre jeunesse fribourgeoise respecte les croyances de nos pères, si elle garde dans son cœur l'amour de la patrie, n'est-ce pas aux professeurs de cette Ecole qu'elle le doit, et, parmi eux, à vous, Monsieur le Professeur, à votre zèle, à votre infatigable dévouement, à votre attachement aux principes et aux pratiques de la religion.

Nous vous remercions, en notre nom et au nom de nos aînés, de tant de fatigues et de labeur, de tant d'efforts et de sacrifices, qui remplissent cinquante années de professorat. Merci d'abord pour votre excellent enseignement. Ceux qui ont eu le bonheur de bénéficier de vos leçons savent en apprécier la valeur. Toujours paternel, toujours souriant, vous avez le don de rendre concrète, agréable et facile la matière à enseigner. Vos bons mots dérident les fronts fatigués, votre bonté captive les cœurs. Vos leçons ne se bornent pas seulement à enrichir l'esprit de connaissances nouvelles et de la science nécessaire à notre tâche future ; vous cherchez à développer dans nos âmes cet idéal de vie qui est le vôtre : l'amour du travail, l'amour du devoir, la conscience et la persévérance, le tout enveloppé d'une exquise modestie. Nos cœurs se laissent bien vite gagner par votre fermeté douce, par votre bonté toute paternelle.

Votre activité ne s'est pas bornée à la charge du professorat dans des branches diverses, réduites actuellement à la comptabilité ; vous avez accepté les lourdes et graves responsabilités de l'économat ; vous êtes devenu ainsi « le père nourricier de la maison ». Votre consciencieuse sollicitude et votre sens pratique vous destinaient à cette fonction et nous nous apercevons chaque jour avec quel cœur vous vous y donnez. Notre nourriture matérielle vous oblige chaque samedi à vous mettre en route, en compagnie de votre fidèle Pierre, pour vous approvisionner aux marchés de Fribourg. Vous veillez aussi à nous procurer de la nourriture intellectuelle. Votre magasin ne risque pas de manquer jamais de chalands. Que vous demandent-ils ? Des livres sans doute et le matériel scolaire que le programme nous impose. Mais votre bonté paternelle devine et veut prévenir les malaises légers, peut-être les caprices, des normaliens. Nul ne craint les rhumes, les catarrhes ou les toux, après être passé chez vous, car votre magasin est pourvu de pastilles du D^r Wander et de bâtons de réglisse d'une souveraine efficacité. Mieux encore, vous êtes, Monsieur le Professeur, et ce n'est pas peu dire, la « providence des fumeurs ». Que de fois les élèves mettent-ils votre patience à l'épreuve quand ils souhaitent apprécier une fois de plus la qualité de vos cigares et de vos cigarettes et l'arome d'un « Caporal supérieur ». Vous vous rendez à nos désirs parfois indiscrets, jamais impatienté, toujours obligeant.

Aussi, Monsieur le Professeur, tous les élèves de l'Ecole normale font des

vœux pour que le bon Dieu leur conserve longtemps leur « Providence ». Pour que nos souhaits ne soient point stériles, nous les avons placés, ce matin, sous la protection toute-puissante de Dieu. Nous avons prié, nous avons offert nos communions pour que celui qui rend à chacun ce qui lui est dû bénisse votre longue activité. Nous savons la comptabilité divine impeccable et minutieuse. Si un verre d'eau donné au nom de son Fils s'y trouve inscrit, quel ne sera pas votre actif ? Les mérites y remplissent plus de pages que nos cahiers ne contiennent d'opérations commerciales plus ou moins bien calligraphiées.

Il y a cinquante ans, vos premiers élèves commençaient à parler de vous comme de leur professeur intéressant, de leur strict et vigilant surveillant. Dans cinquante ans et plus, car nous espérons bien vous imiter dans votre robuste vieillesse et votre grand âge aussi bien que dans vos vertus, nous nous souviendrons encore de vous, et nous dirons à nos collègues plus jeunes nos souvenirs du temps passé, où vous aurez une large place. Pendant cent ans au moins, les cinquante ans de nos aînés et nos cinquante ans à nous, l'École fribourgeoise aura donc bénéficié de votre activité et connaîtra votre nom. Mais la durée de votre souvenir dans le cœur et les conversations de vos élèves vous importent moins que l'excellence de leur conduite et la qualité de leur enseignement. C'est la promesse de vous faire honneur, d'être fidèles à vos conseils, à vos exemples, que vous apportent vos élèves, j'ose dire : vos enfants, en ce jour mémorable de jubilé, avec nos pieuses prières et nos affectueux souhaits.

LA DICTÉE

La dictée n'est qu'un moyen choisi entre plusieurs, pour enseigner l'orthographe. C'est surtout un procédé de contrôle ; le maître en use pour faire récapituler et appliquer ce que l'enfant connaît de grammaire et d'orthographe d'usage. Elle est donc un exercice de récapitulation et d'application.

Pour les débutants, l'orthographe s'apprend par la copie qui initie l'enfant à la dictée. Dans ce cours comme dans tous les autres, la dictée se prépare de la même manière. On fait lire les mots à copier ; on en rappelle le sens ; le livre se ferme, les mots s'épellent. puis on passe à la copie dans les cahiers. Dès que ces exercices commencent, il faut exiger une copie exacte et bien écrite ; cela forme les enfants à l'orthographe et les oblige à travailler avec attention.

Choix et préparation d'une dictée

La dictée doit être simple, courte et intéressante. Elle ne doit pas être prise au hasard, elle doit être adaptée à l'enseignement grammatical et choisie en vue de faire appliquer une règle étudiée, quand il s'agit d'orthographe d'usage ; il ne faut dicter que des mots étudiés préalablement dans un chapitre de lecture ; dans ce cas, la dictée est plutôt un contrôle qui se rapporte aux mots déjà vus.